



Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action au CTSD du Var du 09 février 2023

Le Ministère affirmait au début de l'été 2022 qu'il y aurait « un professeur devant chaque classe à la rentrée » ! Qu'en sera-t-il à la rentrée 2023 ?

Probablement la même promesse sera-t-elle faite ? Pourtant, seulement 6 postes sont attribués au département du Var alors que d'une part, nombre de contractuels ont été recrutés dans le 1^{er} degré dès le mois de juillet 2022, et que d'autre part les collègues absents sont très peu remplacés. Nous manquons cruellement de remplaçants mais nous remarquons tout de même que quand il s'agit de remplacer les collègues inscrits d'office pour les plans de formation français et maths, remplacement il y a ! De plus la CGT déplore, M. le DASEN, que vous n'envisagiez pour la rentrée prochaine aucune création de postes de remplaçants, pas plus que de postes de RASED d'ailleurs. Et pour rappel, nous sommes toujours au palmarès des départements les moins bien dotés en France, triste record depuis des années.

Concernant la politique de recours à des non-titulaires, quel est le bilan ? De quel volume de formation ont-ils bénéficié ? Combien ont abandonné ? Quelles sont leurs conditions réelles de travail ? Non seulement cette politique ne règle aucunement la question de la crise du recrutement à long terme, mais elle met aussi ces personnels en difficulté puisque rien n'a été fait pour les préparer à la prise en charge de classes et les former à l'exercice du métier.

Nous avons de notre côté quelques pistes pour expliquer pourquoi notre métier ne fait plus rêver : le déclassement salarial que connaissent nos professions a des conséquences graves et structurelles. Comme l'ont montré les derniers chiffres, les inscriptions aux concours sont toujours très, trop basses, le nombre de démissions et de ruptures conventionnelles augmentent, et l'état d'épuisement de la profession est objectivé par des données institutionnelles. Et ce ne sont pas les dernières annonces faites qui changeront les choses !

Commençons par cette fameuse promesse du candidat Macron d'augmenter de 10 % tous les personnels, sans contreparties dès janvier 2023 qui n'est autre qu'une tromperie !

Quant aux deux hypothèses de travail présentées par le Ministère de l'éducation nationale sur la revalorisation salariale immédiate, elles ne sont pas acceptables : dans la première hypothèse, seule une partie des collègues toucherait une prime, en oubliant la revalorisation immédiate de tous les collègues qui sont dans la 2^{eme} moitié de leur carrière et qui ont déjà été oubliés dans le quinquennat précédent ! Dans la deuxième hypothèse, l'enveloppe dédiée serait répartie entre tous les collègues, de tous les grades dans une forme de gestion de la pénurie. Nous sommes loin de la réalité d'une « revalorisation indiciaire » pour toutes et tous, cette politique salariale relève du mépris !

De plus, les personnels non-enseignant-es, comme les CPE et psyEN ne sont pas concernés, alors même que les questions d'attractivité sont là aussi posées et que pour les plus basses rémunérations il y a un risque de paupérisation notamment les personnels catégories C, AED et AESH, dont beaucoup sont sous le seuil de pauvreté.

La Cgt exige des mesures salariales sans contreparties qui concernent tous les collègues, début, milieu et fin de carrière.

A l'opposé de ces revendications, notre ministre institue la pratique des heures supplémentaires dans le 1^{er} degré sous le doux nom de « nouvelles missions » et la mise en place de primes dans le cadre du mal nommé CNR. Notre travail ne vaut pas un salaire décent en lui-même : pour gagner plus, il faudra travailler plus, 72h par an. En effet Pap Ndiaye fait lui-même l'amer constat de l'échec total de la politique de ces dernières années pour l'Education nationale avec 27 % des élèves en sixième qui n'ont pas le niveau requis en français et près d'un tiers en mathématiques. Il aurait pu tirer de ce constat la conclusion évidente qu'il faut plus de moyens dans le premier degré. Et bien non !

Les élèves de 6^{ième} vont avoir une heure de soutien en français et en maths, encadrés pour certains par les professeurs des écoles. Quid des enseignants qui travaillent en zone rurale, loin de tout collège ? Quid des frais de transport et de garde des jeunes enfants ?

En outre, le ministère a annoncé par voie de presse son intention de supprimer l'enseignement de la technologie en 6^{ème}, décision qui n'a été ni présentée, ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives et qui ne fait l'objet pour l'heure d'aucun texte réglementaire. Aujourd'hui la technologie, demain quoi ? Les arts, les sciences ? Cette décision montre que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines (suppressions d'emplois et pénurie de professeurs de technologie) qui ont guidé cet arbitrage avant même toute considération pédagogique.

Pour la CGT éducation l'urgence est à la baisse des effectifs par classe pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à la revalorisation des métiers de l'enseignement.

Et dans ce contexte de conditions salariales dégradées, la réforme des retraites apparaît comme la provocation de trop.

En effet, cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et notamment les personnels de l'éducation. La dégradation des conditions de travail, les sureffectifs, les réformes incessantes augmentent la pénibilité du travail, particulièrement dans les fins de carrières. Le report de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation renforcent également les inégalités femmes-hommes : dans notre secteur, composé à 73% de femmes, les effets de décote et les inégalités de pensions seront encore aggravés. Porter plus rapidement à 43 ans la durée de cotisation nécessaire pénalisera les personnels de l'enseignement qui font partie des professions ayant commencé à cotiser tardivement en raison de la qualification exigée pour les concours de recrutement.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale.

La CGT appelle donc l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement contre cette réforme inutile et injuste par la grève et par la manifestation notamment samedi prochain 11 février.